



**DOC # 100018367-Central-B**

**MODIFICATION No 007**

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

**QUESTION 11:** La même personne peut-elle être présentée à la fois pour l'évaluateur principal et le conseiller pédagogique ou deux personnes différentes doivent-elles être présentées ? J'ai lu l'énoncé des travaux, mais ce n'est pas encore parfaitement clair.

Par exemple:

Évaluateur principal – Personne A

Conseiller pédagogique – Personne A (idem)

Ou

Évaluateur principal – Personne A

Conseiller pédagogique – Personne B (différent)

**RÉPONSE 11:** La même personne peut être présentée comme évaluateur principal et conseiller pédagogique.

**QUESTION 12:** CO1 indique : deux (2) ans d'expérience dans l'enseignement aux adultes en français aux niveaux A, B et C

Cela signifie-t-il que nous devrions inclure trois programmes différents dans un délai de deux ans pour chaque niveau ou pourrions-nous avoir une initiative de formation qui s'adresse au niveau CBC, par exemple?

**RÉPONSE 12:** La CO1 est liée à l'enseignement du français aux adultes pour tous les niveaux (A, B, C) ; par conséquent, il peut inclure une initiative de formation qui aborde le niveau CBC.



## **MODIFICATION No 006**

La présente modification vise à apporter des modifications à la DOC et à répondre aux questions des soumissionnaires.

### **MODIFICATIONS À LA DOC :**

#### **1. À la page 1 de la DOC, « L'invitation prend fin » :**

Supprimer : 2022-07-11

Insérer : 2022-07-29

**QUESTION 10:** Étant donné que les quatre premiers MC ont été modifiés, les offrants doivent éditer et modifier leurs propositions actuelles. Une prolongation de la date de clôture donnerait aux soumissionnaires suffisamment de temps pour fournir des propositions de haute qualité.

**RÉPONSE 10:** *Extension finale accordée jusqu'au 29 juillet 2022*

## **MODIFICATION No 005**

La présente modification vise à apporter des modifications à la DOC et à répondre aux questions des soumissionnaires.

### **MODIFICATIONS À LA DOC :**

#### **1. À la page 1 de la DOC, « L'invitation prend fin » :**

Supprimer : 2022-07-11

Insérer : 2022-07-25

#### **2. À la Pièce jointe 4.1 de la DOC, Critères obligatoires corporatif, CO1, CO2, CO3 et CO4 :**

Supprimer : En entier.

Insérer:



<b>CO1</b>	<p><b>Expérience d'enseignement avec des adultes</b></p> <p>L'offrant doit avoir deux (2) années d'expérience dans l'enseignement aux adultes en anglais pour les niveaux A, B et C du Secrétariat du Conseil du trésor de la <a href="#">Norme de qualification relatives aux langues officielles</a>.</p> <p>Pour démontrer cette expérience, l'offrant doit fournir les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom de l'organisation cliente ;</li><li>• Portée du projet (y compris la description du lien entre le programme et les normes de qualification relatives aux langues officielles) • dates de à mois/année ;</li><li>• Description des rôles et responsabilités de l'offrant et ses ressources dans le projet.</li></ul>
<b>CO2</b>	<p><b>Expérience d'enseignement (en ligne, virtuel, à distance)</b></p> <p>L'offrant doit avoir un (1) an d'expérience d'enseignement (en ligne, virtuel, à distance) aux adultes en anglais langue du travail.</p> <p>Pour démontrer cette expérience, l'offrant doit fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom et description de l'organisation cliente ;</li><li>• Portée, objectif du projet ;</li><li>• dates de à mois/année ;</li><li>• Description des rôles et responsabilités du soumissionnaire et ses ressources dans le projet.</li></ul>
<b>CO3</b>	<p><b>Expérience en enseignement à des groupes</b></p> <p>L'offrant doit avoir deux (2) ans d'expérience en enseignement à des groupes* aux adultes en anglais langue du travail.</p> <p>Pour démontrer cette expérience, l'offrant doit fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom et description de l'organisation cliente ;</li><li>• Portée, objectif du projet ;</li><li>• dates de à mois/année ;</li><li>• Description des rôles et responsabilités du soumissionnaire et ses ressources dans le projet.</li></ul>



	* Groupe équivaut à deux (2) à six (6) apprenants
--	---

<b>CO4</b>	<p><b>Expérience dans la préparation aux Évaluations de langue seconde (ELS)</b></p> <p>L'offrant doit avoir deux (2) ans d'expérience en enseignement de préparation aux Évaluations de langue seconde (ELS) de la Commission de la fonction publique du Canada.</p> <p>Pour démontrer cette expérience, l'offrant doit fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom et description de l'organisation cliente ;</li><li>• Portée, objectif du projet ;</li><li>• dates de à mois/année ;</li><li>• Description des rôles et responsabilités du soumissionnaire et ses ressources dans le projet.</li></ul>
------------	--



**QUESTION 6:** CO1 et CO3 note que l'offrant doit fournir deux (2) contrats démontrant deux (2) années d'expérience et que chaque contrat doit être pour un minimum de deux (2) ans et pour un client différent.

Pour qu'un apprenant passe du niveau Vrai débutant au niveau CBC, il faudrait seulement 72 semaines d'études à temps plein et non 104 semaines/2 ans. Aucun client n'offre de contrats de formation linguistique à temps partiel de 2 ans ou plus et certainement pas au-delà d'une limite de fin d'exercice. Une telle exigence désavantage nettement tous les soumissionnaires puisque les contrats de deux ans sont inexistantes.

**RÉPONSE 6: De CO1 à CO4,** le mot « clients » signifie les ministères ou les organisations pour lesquels les services ont été fournis, pas nécessairement le nom spécifique de l'apprenant. Nous comprenons maintenant que certaines organisations ne gèrent pas la formation linguistique de manière centralisée, comme le fait EDSC, alors les contrats sont effectués par les apprenants et non par l'organisation [Voir la modification au critères CO1, CO2, CO3 et CO4 ci-dessus.](#)

**QUESTION 7:** Les critères obligatoires de ressources demandent des ressources expérimentées, mais demandent également des preuves concernant la façon dont nous formons les ressources nouvellement embauchées et inexpérimentées en **CO7**.

**RÉPONSE 7** Comme nous savons qu'il y a beaucoup de roulement d'employés, l'intention de ce critère est d'expliquer comment l'offrant offre une formation et des conseils aux nouveaux employés dans le cas où le remplacement des ressources serait nécessaire pendant la période de l'offre à commandes (OC).

**QUESTION 8:** Les heures d'expérience des ressources requises dans le CO devrait être acceptées comme des heures d'expérience dans le CP

**RÉPONSE 8:** Les heures d'expérience des ressources dans les CO sont le minimum requis. Les heures qui dépassent le minimum seront acceptées au CP. Par conséquent, si la ressource d'un offrant a l'exigence minimale et plus, elle pourrait être admissible au CP.

**QUESTION 9:** Une suppression des autorisations de sécurité pour les ressources est fortement recommandée.

**RÉPONSE 9:** Après consultation des différentes parties prenantes, l'exigence de sécurité reste la même. Les exigences linguistiques du poste de l'employé ainsi que le niveau de langue actuel sont considérés comme protégés B car ils ne sont pas du domaine public. Par conséquent, les employés de l'offrant ayant accès à ces informations (évaluateur principal et conseillers pédagogiques) devront détenir une cote de sécurité de fiabilité.

**MODIFICATION N<sup>o</sup> 004**



La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

**QUESTION 5:** Concernant les offres ci-dessous. Sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada, la date de clôture de ces appels d'offres est le **18 juillet, 14h00 HAE**. Cependant, dans le document détaillant l'appel d'offres, le **11 juillet** est indiqué comme date limite de soumission. La date limite de soumission a-t-elle changé ? Pouvons-nous encore soumettre notre offre?

Les offres sont toutes les mêmes à l'exception de la région pour la formation, veuillez confirmer qu'une offre doit être soumise pour chaque offre séparément.

PW-22-00997850 \*formation virtuelle\*  
PW-22-00997855 \*formation virtuelle\*  
PW-22-00997856 \*formation virtuelle\*  
PW-22-00997858 \*formation virtuelle\*

**RÉPONSE 5 :** Voir la modification #2 ci-dessous pour la date de clôture. EDSC confirme qu'une offre doit être soumise pour chaque soumission séparément.

### **MODIFICATION N<sup>o</sup> 003**

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

**QUESTION 3 :** Veuillez clarifier ce qui suit pour **CO1, 2, 3 et 4 pour toutes les régions en anglais et en français :**

- le contrat doit être d'une durée minimale de deux (2) ans et doit être pour un client différent
- deux (2) contrats démontrant une (1) année d'expérience en enseignement aux adultes

Cela signifie-t-il que le contrat doit être d'une durée totale d'un ou deux ans ou peut-il s'agir d'une combinaison de contrats plus courts avec le même client ?



**RÉPONSE 3 :CO1, CO3 et CO4 :** Chaque contrat doit être d'une durée minimale de deux (2) ans et doit être pour un client différent. Aucune combinaison de contrats plus courts avec le même client sera acceptée. **CO2 :** Chaque contrat doit être pour un minimum d'un (1) an et doit être pour un client différent. Aucune combinaison de contrats plus courts avec le même client sera acceptée.

**QUESTION 4:** L'exigence de sécurité pour les instructeurs peut-elle être levée ? La formation est offerte virtuellement et TPSGC a un arriéré de dossiers de sécurité avec des approbations qui prennent généralement un à deux ans et même plus.

**RÉPONSE 4:** Le nom des employés, les niveaux de langue et les résultats des tests des employés constituent des informations protégées, par conséquent, les exigences de sécurité restent les mêmes. La partie 7 A, sous-section 7.2.1 indique le niveau de sécurité pour chaque ressource.

## **MODIFICATION N<sup>o</sup> 002**

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

### **MODIFICATIONS À LA DOC :**

#### **1. À la page 1 de la DOC, « L'invitation prend fin » :**

Supprimer : 2022-07-11

Insérer : 2022-07-18

**QUESTION 2:** Nous sommes très intéressés à soumettre une offre. Étant donné que nous sommes maintenant impliqués dans un processus de préparation d'une offre alternative mais tout aussi importante dont la date limite de soumission est le 4 juillet, je demande une prolongation de la date de clôture.

**RÉPONSE 2:** Le Canada a reporté la date de clôture de la DOC au 18 juillet 2022.

## **MODIFICATION N<sup>o</sup> 001**



La présente modification vise à apporter des modifications à la DOC et à répondre aux questions des soumissionnaires.

**MODIFICATIONS À LA DOC :**

**1. À la Pièce jointe 4.1 de la DOC, Critères obligatoires corporatif, CO1 :**

Supprimer : En entier.

Insérer:

<b>CO1</b>	<p><b>Expérience d'enseignement avec des adultes</b></p> <p>L'offrant doit fournir deux (2) contrats démontrant une expérience dans l'enseignement aux adultes en anglais pour les niveaux A, B et C du Secrétariat du Conseil du trésor de la <a href="#">Norme de qualification relatives aux langues officielles</a>.</p> <p>Chaque contrat doit être d'une durée minimale de deux (2) ans et doit être pour un client différent.</p> <p>Pour démontrer cette expérience, l'offrant doit fournir les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom de l'organisation cliente ;</li> <li>• Portée du projet (y compris la description du lien entre le programme et les normes de qualification relatives aux langues officielles) ;</li> <li>• dates de à mois/année ;</li> <li>• Description des rôles et responsabilités de l'offrant et ses ressources dans le projet.</li> </ul>
------------	---

**2. À la Pièce jointe 4.2 de la DOC, Critères pondérés corporatif, CP1:**

Supprimer : En entier.

Insérer:

<b>CP1</b>	<p><b>Expérience d'enseignement avec des adultes</b></p> <p>En plus du CO1, l'offrant doit démontrer l'expérience d'enseignement avec des adultes en</p>	<p>Quatre (4) points par année d'expérience en sus du minimum obligatoire de 2 ans d'expérience jusqu'à concurrence de 20 points</p>
------------	--	--





<p>anglais pour les niveaux A, B et C du Secrétariat du Conseil du trésor de la <a href="#">Norme de qualification relatives aux langues officielles</a>.</p> <p>Pour démontrer cette expérience, l'offrant doit fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom de l'organisation cliente ;</li><li>• Portée du projet (y compris la description du lien entre le programme et les normes de qualification relatives aux langues officielles) ;</li><li>• dates de à mois/année ;</li><li>• Description des rôles et responsabilités de l'offrant et ses ressources dans le projet.</li></ul>	
--	--

**QUESTION 1:** Dans le CO1, il est mentionné que l'expérience de l'utilisation du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) est importante. Nous sommes un fournisseur d'écoles de langues pour le gouvernement fédéral depuis plus de 15 ans et nous utilisons le programme PFL2 de l'EFPC pour la majorité de nos programmes. Est-ce qu'EDSC accepterait cette expérience, étant donnée que la majorité des formations linguistiques dans la RCN utilisent le programme PFL2.

**RÉPONSE 1:** L'expérience avec PFL2 est acceptée car elle est liée à aux [Normes de qualification relatives aux langues officielles](#) du Secrétariat du conseil du trésor. *Voir plus haut les modifications au CO1 et CP1.*